

**ALLOCUTION DE M. IDRIS ARNAUD ALI, PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE  
NATIONALE, A L'OCCASION DE LA SEANCE SOLENNELLE D'OUVERTURE DE  
LA 2<sup>EME</sup> SESSION ORDINAIRE  
DE L'AN 2006/2007**

بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ

**Mesdames et Messieurs,**

Je déclare ouverte la 2<sup>ème</sup> Session Ordinaire de l'Assemblée nationale de l'année 2006/2007.

**Monsieur le Premier Ministre,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Mesdames et Messieurs les députés,  
Mesdames et Messieurs les Représentants du Corps Diplomatique et des  
Organisations Internationales,  
Honorables invités,  
Mesdames et Messieurs,**

L'ouverture de cette deuxième session ordinaire coïncide avec ce mois béni de Ramadan qui a débuté la semaine dernière.

L'occasion m'est donc propice pour souhaiter à ceux qui observent le jeûne, un mois de pardon, de recueillement, de repentir et de solidarité envers les plus démunis.

Aujourd'hui au XXI<sup>e</sup> siècle, notre monde connaît encore des souffrances qui touchent une grande partie de ses populations. Des conflits de plus en plus meurtriers sévissent dans un grand nombre de pays qui sont devenus désormais les théâtres des affrontements.



Les populations civiles ne sont pas épargnées par ces conflits et constituent même des cibles privilégiées.

À chaque fois, elles paient un lourd tribut.

La communauté internationale doit poursuivre et multiplier ses efforts pour que les hostilités cèdent la place à la diplomatie et au règlement pacifique des différends.

Devant les difficultés présentes, nos pensées vont particulièrement aux populations de la Somalie voisine, du Soudan, d'Irak, d'Afghanistan de la Palestine et du Liban qui sont en proie à la terreur et à la violence.

L'Assemblée nationale leur exprime toute sa compassion et partage leurs souffrances. Puisse Dieu agréer leurs bonnes œuvres, exaucer leurs prières, assister leurs nécessiteux, soulager leurs peines et accorder sa miséricorde à ceux d'entre eux qui ont perdu leurs vies.

La guerre et son corollaire comme la misère ou la pauvreté, contraignent des milliers de personnes à l'exil en quête d'un avenir meilleur. Les drames de l'immigration qui se déroulent aux frontières de l'Europe nous rappellent l'urgence de s'attaquer à la racine du problème : le sous-développement.

Ériger une forteresse européenne ne saurait être une solution définitive.

Les pays riches doivent augmenter leur aide publique au développement pour soutenir les efforts des pays pauvres.

### **Mesdames et Messieurs**

L'essentiel des travaux de cette session portera sur l'examen des budgets, entre autres, celui du budget définitif de l'Etat pour l'année 2005 et l'étude du budget prévisionnel pour l'exercice 2007.

À mes collègues députés, je rappelle l'importance des responsabilités qui leur incombent notamment celle de contrôler l'action du Gouvernement et les agents de l'exécutif.

À cet égard, l'examen du budget de l'Etat relève par excellence de leurs attributions.

Le député doit jouir pleinement des prérogatives que lui confèrent la Constitution.

Conscient de sa mission, il est amené à revendiquer et jouer un rôle plus actif dans l'accomplissement de son devoir.

**Cela ne saurait se faire sans investissement personnel de sa part.**

**Son travail consiste à suivre de près l'actualité politique, économique et sociale du pays pour mieux exercer son droit de contrôle de l'action gouvernementale. Il doit se tenir informé de l'exécution du budget et des réalisations courantes du Gouvernement afin de le soutenir dans ses orientations stratégiques visant à mieux définir et répondre aux besoins des secteurs prioritaires.**

**En tant que détenteur du pouvoir législatif, le parlementaire dispose de l'initiative des lois et il doit le cas échéant formuler des propositions et des suggestions aux projets de lois émanant du Gouvernement.**

**Ce n'est qu'au prix de tous ces efforts que l'intérêt général sera défendu et que l'Assemblée nationale gagnera ses lettres de noblesse.**

### **Mesdames et Messieurs les Députés,**

**Vous avez adopté sans réserves la réforme modifiant notre Règlement intérieur afin de travailler mieux et plus. L'heure est désormais à l'action car nous serons jugés sur notre détermination à tenir nos engagements.**

**En plus de leurs missions d'information générale, les différentes commissions permanentes réaliseront un travail en amont en concertation avec les établissements et les départements de l'Administration générale concernés.**

**Les commissaires devront recueillir les informations nécessaires auprès des différents ministères, suivre l'élaboration et l'exécution du budget, prendre des dispositions utiles pour s'impliquer suffisamment à la préparation des projets, des propositions de lois ou de résolutions susceptibles d'être soumis à l'Assemblée nationale.**

**Dans le cadre des réformes entreprises pour améliorer la qualité du travail du Parlement, nous poursuivrons nos efforts pour doter notre institution de moyens humains et matériels grâce au concours de nos partenaires.**

**À ce titre, qu'il me soit permis de rendre hommage au PNUD pour son appui à la formation en cours du personnel administratif de l'Assemblée.**

**Notre Parlement a su tisser des liens de coopération avec des organismes interparlementaires, comme l'Union Interparlementaire et le Parlement Panafricain. Nous aurons également notre rôle à jouer au sein du Parlement des Etats membres de l'I.G.A.D dont le processus de création est en cours de finalisation.**

**La confiance qu'inspirent notre Parlement et l'intégrité de ses membres, a conduit naturellement à ce que nos parlementaires soient sollicités pour faire partie des commissions de supervision des élections dans divers pays africains.**

**Ainsi**, nos députés ont pu témoigner du bon déroulement des élections notamment en Algérie, en Tunisie, et en République Démocratique du Congo où les élections présidentielles s’y déroulent encore.

**Pour** ce bâtiment de l’Assemblée nationale, nous sommes enfin fixés sur son sort.

**En** effet, les travaux de démolition devront normalement commencer à la fin de l’année et la construction du nouveau complexe pour le parlement débutera sans doute au début de l’année prochaine Incha Allah !

**Monsieur le Premier Ministre,**

**Mesdames et Messieurs,**

**Notre** pays accueillera le mois prochain le 21<sup>ème</sup> Sommet du COMESA.

**Cet** évènement sans précédent témoigne désormais, de notre capacité d’organiser et d’abriter des conférences internationales et le Parlement s’associe aux efforts du Gouvernement pour que cette rencontre se déroule dans d’excellentes conditions.

**Je vous remercie de votre attention.**